

Pourquoi la démocratie directe ?

Parce que la démocratie représentative est une illusion

- Illusion de représentation

Les inventeurs de la démocratie n'auraient jamais appelé de ce nom, « pouvoir du peuple », le simple fait d'élire des décideurs. Un être humain ne peut pas en représenter un autre : il ne peut savoir ce que déciderait son électeur sur chaque question, et encore moins savoir mieux que les autres ce qui est bon pour eux. Prétendre, comme on l'entend constamment, que la démocratie c'est l'élection, est une absurdité ; la démocratie c'est la participation générale au pouvoir législatif, et le tirage au sort du pouvoir exécutif.

- Illusion de régulation et de redistribution

Certaines personnes croient encore que l'État joue un rôle de contre-pouvoir par rapport aux puissances économiques et financières, en redistribuant les richesses et en limitant par le droit la liberté d'exploitation. Il faut être naïf ou s'aveugler volontairement pour ne pas voir que c'est tout le contraire. Les professionnels de la politique sont nécessairement au service de la classe possédante, et ce pour plusieurs raisons.

D'abord, parce que leurs campagnes sont tellement coûteuses qu'ils ont besoin de les faire financer par les grandes banques et entreprises, en échange de l'engagement de les favoriser une fois au pouvoir.

Ensuite, parce qu'on ne s'élève pas dans la hiérarchie des partis sans appartenir au même monde que les riches, sans fréquenter leurs écoles, leurs lieux de rencontres et leur idéologie.

Enfin, et c'est le plus important, les haut placés dans les sphères du pouvoir savent très bien que des mesures de redistribution des richesses réellement efficaces feraient s'effondrer le système économique, qui repose entièrement sur la satisfaction des actionnaires. Si le gouvernement poursuivait vraiment la grande fraude fiscale qui dérobe des milliards au peuple chaque année, il perdrait l'appui des plus riches sans lesquels il ne peut se maintenir. S'il contraignait par la loi à augmenter les salaires, les retraites, les allocations à un niveau décent, il en résulterait autant de bénéficiaires en moins à verser aux actionnaires (qu'on appelle plus avantageusement les « investisseurs », et ceux-ci iraient chercher plus de profit ailleurs. Il existe des organismes internationaux qui

pourraient mettre fin aux paradis fiscaux, réguler la spéculation financière, harmoniser à la hausse les protections du travail et les sécurités sociales, mais tout le monde peut constater qu'ils vont exactement dans l'autre sens, et il suffit de regarder la liste des dirigeants qui s'y succèdent pour comprendre qu'eux aussi font partie de ce petit monde qui a tout intérêt à continuer à s'enrichir avec leurs amis grâce à ce système.

- Illusion que nos revendications puissent aboutir

Pour toutes ces raisons, il n'y a aucune chance de voir aboutir les revendications, aussi légitimes et justifiées qu'elles soient, de tous ceux qui voient la richesse scandaleuse côtoyer la misère, l'humiliation et l'inquiétude des fins de mois difficiles.

Il faut comprendre une fois pour toutes qu'il ne sert à rien de demander au gouvernement de modifier la politique économique et sociale.

À certaines époques il l'a fait, lorsqu'une forte croissance économique, reposant sur l'industrialisation et sur la colonisation, lui a permis d'acheter par le confort matériel la fin des mouvements révolutionnaires. Depuis que la

croissance rencontre certaines limites, les possédants s'octroient de plus en plus exclusivement les bénéfices, avec le soutien des législations nationales et internationales. Et lorsque les peuples se soulèvent contre ces injustices, comme on vient de le voir avec les gilets jaunes, une démonstration de la force meurtrière de l'État vient rappeler à qui en douterait que sa légitimité repose finalement sur la puissance des armes, payées par l'argent public pour se retourner contre le public.

Les deux dernières décennies ont vu se succéder de fortes mobilisations sociales, soutenues par des blocages et par de longues grèves dans des secteurs importants de l'économie, sans le moindre résultat. Après chacune de ces défaites, le peuple retourne aux urnes, n'exprimant son mécontentement qu'en votant pour un autre parti, comme si cela pouvait faire la moindre différence. Tous ceux qui ne manient pas la langue de bois idéologique savent pourtant bien que la progression constante de l'abstention et une grande part des votes dits « contestataires » indiquent que le peuple est de moins en moins dupe, de moins en moins enclin à croire au mensonge de l'absence d'alternative, du « c'est nous ou le chaos ».

Parce que le peuple est capable de décider par lui-même

Depuis deux mille cinq cents ans, des peuples et des penseurs ont défendu l'idée que chaque être humain est capable de participer à une délibération publique et de prendre les meilleures décisions concernant la vie collective. Par exemple, Aristote répondait déjà très clairement au faux argument du manque de compétences, en montrant que les compétences politiques sont d'une autre nature que les connaissances théoriques qu'on acquiert dans les formations intellectuelles pointues.

Pour bien délibérer sur tout ce qui est nécessaire à la vie commune, il faut surtout savoir comprendre et évaluer une argumentation, et savoir exprimer de manière compréhensible son propre jugement. Et cela, ça s'apprend « en faisant » et c'est à la portée de tous.

Si sur un sujet donné, il est besoin d'une expertise, l'assemblée interrogera alors les experts sur l'ensemble des conséquences des différents choix possibles et décidera ensuite en fonction de l'intérêt de tous. Cet intérêt ne s'obtient pas par la concurrence des intérêts particuliers, mais par l'enrichissement du jugement de chacun grâce aux points de vue exprimés par les autres, qui permet de multiplier les expériences et les éclairages sur une question. Le jugement obtenu par toutes ces contributions tenant compte les unes des autres sera meilleur que celui de

n'importe quelle intelligence personnelle. C'est ce qu'on appelle *l'intelligence collective*. Et non seulement le jugement du grand nombre, quand il résulte d'un tel processus, est meilleur que celui de quelques-uns, mais en outre il ne sera pas possible de le corrompre comme maintenant sont corrompus les décideurs et les partis.

Il ne faut pas oublier non plus que toutes les compétences professionnelles sont *dans le peuple* : c'est le peuple qui est plombier, électricien, ingénieur, médecin, paysan, ouvrier, enseignant ; tous ces savoirs qui sont aujourd'hui au service des grandes entreprises et de l'État, ou qui servent simplement à gagner sa vie, peuvent être mis au service du peuple qui trouvera en son sein les personnes nécessaires quand il aura besoin de conseils théoriques ou d'aptitudes pratiques.

Certains comptent sur le RIC (Référendum d'initiative citoyenne) pour favoriser la participation du peuple aux décisions politiques. Cette revendication est importante parce qu'elle montre le désir de ne plus se contenter d'une citoyenneté passive, de ne plus admettre une délégation de pouvoir sans aucun contrôle sur les élus. Cependant, les consultations ne pourront jamais concerner les fondements du système productif et financier, ni le principe même de la concentration des pouvoirs dans les

mains de quelques-uns. Le RIC est donc une mesure utile dans l'immédiat, en attendant un changement institutionnel plus important. Mais le RIC ne sera vraiment efficace que s'il constitue le

prolongement éventuel d'un vaste mouvement de débats collectifs, auto-organisés, en assemblées, qui permettront de dépasser les points de vue partiels et les préjugés des individus isolés.

Parce que la planète et ses habitants seront mieux protégés par les assemblées décentralisées et fédérées

Le système industriel productiviste est en train de détruire la planète et de menacer tous ses habitants. Le capitalisme est un mode de production qui repose entièrement sur une croissance illimitée et sur une augmentation constante du profit pour les détenteurs du capital. Même s'il prétend devenir « vert », il devra sans cesse lancer de nouveaux produits, en s'appropriant toujours plus de ressources et en exploitant toujours davantage les travailleurs. Ces produits étant largement inutiles, il en forcera la consommation par l'obsolescence programmée, par le matraquage publicitaire, par la confusion entre l'être et l'avoir. En outre, malgré leurs conventions internationales, les États capitalistes n'envisagent pas sérieusement la transition énergétique mais continuent à investir dans le nucléaire ou dans les hydrocarbures. Les énergies renouvelables, parce qu'elles sont détenues en majorité par les grands groupes énergétiques, ne sont pas destinées à prendre le relais des énergies nuisibles mais à s'y ajouter

pour satisfaire une consommation toujours stimulée.

À tout cela, les assemblées de citoyens en démocratie directe offrent des solutions. Comme elles ne peuvent rassembler qu'un nombre limité de personnes, les assemblées supposent une décentralisation à la fois institutionnelle et géographique, où chaque entité locale devra retrouver un mélange des activités nécessaires à la vie : habitations, terres ou ateliers, lieux publics et d'échanges, écoles, etc. Les assemblées qui se partagent une région évalueront ensemble de quelles ressources naturelles elles disposent et quels types d'énergie elles peuvent mettre en place, quels besoins elles peuvent couvrir par elles-mêmes et par les échanges avec leurs voisines. Ainsi disparaîtra la division du territoire en immenses zones spécialisées nécessitant une quantité aberrante de transports (de marchandises, de personnes, d'énergies). Plus de mégapoles surpolluées, de campagnes désertées, de banlieues dortoirs, de hideuses zones commerciales. On pourra

enfin mettre un terme aux énergies dangereuses et polluantes, aux extractions meurtrières de matières premières dans les pays surexploités, à l'extermination de la nature, à l'enchaînement infernal des déplacements pour travailler pour gagner de l'argent pour se consoler par des loisirs pour recommencer à travailler...

Tout cela, jamais un État ne le décidera, parce que cela va contre l'intérêt de la classe dirigeante et possédante, contre son idéologie

centralisatrice, contre son besoin de tout contrôler. Le peuple réuni en assemblées peut le faire, même si ce ne sera pas facile, même si tout le monde n'est pas convaincu au départ. Car le dernier mouvement social l'a montré plus clairement encore que les précédents : dès qu'un processus de délibération et d'organisation collective est entamé, chacun se sent plus capable, mieux renseigné, plus ambitieux et plus confiant dans les possibilités alternatives.

Les grandes étapes de la démocratisation

Reprendre en mains à la fois le pouvoir politique et le pouvoir économique est un processus de longue haleine, qui devra se faire en plusieurs étapes.

La première étape est la *constitution d'assemblées populaires locales*, prenant le relais, pérennisant et développant les réunions spontanées issues des mouvements sociaux ou de l'activité associative. Le but de ces assemblées n'est pas simplement d'émettre des avis consultatifs ou de faire du lobbying, comme c'est le plus souvent le cas dans les formes de démocratie « participative » instaurées par les autorités. *Leur but est d'exercer réellement le pouvoir politique.* Dans l'état actuel des institutions, le meilleur moyen d'y arriver est de

présenter une liste aux élections municipales, dont le programme sera précisément de donner tout le pouvoir décisionnel à l'assemblée et de ne concéder aux fonctions légales (maire et conseil municipal) que le pouvoir d'entériner ces décisions. Dans un premier temps, en effet, il faut garder les formes légales pour éviter la répression.

Cependant, ce niveau local n'est pas suffisant, car il dépend du cadre général de la République et des contraintes du capitalisme. En outre, dans un premier temps, seules les personnes les plus engagées feront partie des assemblées, de sorte qu'on ne pourra pas encore parler de démocratie directe. Il doit être bien clair, par conséquent, que la première étape n'est pas une fin en soi, car elle

est parfaitement intégrable et récupérable par le système. Il faut que soit d'emblée présente la visée des étapes suivantes.

Les étapes suivantes consisteront donc, sans priorité chronologique, à :

- tendre vers une très large participation à l'assemblée, pour créer un véritable régime démocratique ;
- établir des liens entre les assemblées locales, en créant des assemblées régionales pour traiter des questions qui concernent un territoire plus vaste, auxquelles assisteront des délégués munis d'un mandat impératif, qui retourneront ensuite vers leurs assemblées de base pour leur soumettre les perspectives régionales ;
- se rendre le plus possible indépendants du pouvoir de l'argent, des banques, du grand commerce, de la nécessité de se vendre sur le marché du travail.

Se libérer de la pression économique est peut-être la tâche la plus difficile, et il est impératif que les assemblées s'y attellent en priorité. Quelques

exemples de mesures organisables rapidement pour diminuer les dépenses des ménages : covoiturage ; mise en commun de machines, outils, appareils électro-ménagers ; ateliers de réparation ; échanges d'aliments auto-produits, de vêtements, d'objets divers, de services, par le troc ou par une monnaie locale. Quelques exemples de mesures à étudier et mettre au point au niveau de la commune : produire ses propres énergies renouvelables ; mettre les terres communales à la disposition du maraîchage bio ; mettre les locaux communaux à la disposition d'une halte-garderie gratuite (par exemple, par rotation des parents), d'une maison médicale, de consultations juridiques gratuites ; répondre au mal-logement par la réquisition de logements vides, par l'organisation de chantiers collectifs volontaires pour rénover ceux qui sont délabrés ; favoriser l'installation de coopératives ; développer les moyens de financements collectifs pour éviter les emprunts aux banques.

Mode d'emploi de l'assemblée populaire

Les règles de fonctionnement

Lors de leur création, les assemblées populaires se fixent un minimum de règles de fonctionnement visant à garantir que tous les habitants qui le souhaitent puissent prendre la parole et participer aux décisions, que les débats passent en revue tous les aspects et arguments d'une question avant de passer éventuellement à un vote, que les sujets de débat soient d'intérêt général et justifient qu'on y consacre du temps.

Exemples de décisions à prendre lors de la fondation : Doit-on décider à la majorité ou au consensus ? Doit-on permettre les débats par internet ? Peut-on revenir sur des décisions déjà prises ? Comment nous représenter dans l'intercommunalité ? Doit-on proposer un certain nombre de signatures de citoyens pour qu'un

sujet donné soit mis à l'ordre du jour de l'assemblée ? Peut-on utiliser le RIC local pour une meilleure représentativité ? Etc.

Toute personne doit pouvoir proposer un point à l'ordre du jour mais il faut prévoir un moyen d'évaluation de la pertinence des propositions. Les appels et ordres du jour doivent être diffusés le plus largement possible, par tous les moyens existants (affichage dans les lieux publics, réseaux sociaux, etc.).

Pour inviter un maximum de personnes à participer à l'assemblée, il faut que l'accueil soit convivial et l'ambiance fraternelle. Il faut aussi que les débats soient bien gérés pour éviter l'enlisement et l'inefficacité. Enfin, il faut se donner les moyens d'exercer un pouvoir réel.

Les moyens d'exercer le pouvoir

Si l'on présente une liste aux élections municipales ou intercommunales, en s'engageant à redonner tout le pouvoir aux assemblées populaires locales, de deux choses l'une :

- soit notre liste est majoritaire et dans ce cas le conseil municipal ou communautaire est obligé de voter tout ce que lui demande l'assemblée populaire ;

- soit notre liste est minoritaire et dans ce cas l'assemblée est un lieu d'échange d'idées et de propositions et elle fait pression sur la municipalité car c'est l'assemblée qui a la légitimité du peuple.

Dans le cas où on ne présente pas de liste, l'assemblée peut parfaitement coexister avec le conseil municipal, se rendre aux réunions de ce dernier pour tenter d'y faire entendre sa voix,

engager toutes sortes d'actions si elle n'est pas entendue, bref exercer un vrai pouvoir ou contre-pouvoir.

Dans tous les cas, l'assemblée ne doit délibérer que sur les grands choix et orientations (aménagement du territoire, espaces communs, services publics, etc.), mais pas sur des tâches seulement administratives, répétitives ou techniques. Celles-ci, qui relèvent de l'exécutif, doivent être prises en charge par des mandataires tirés au sort ou choisis sur base volontaire, pour une courte durée et avec remise de comptes devant l'assemblée au moment de leur sortie de charge. Des commissions peuvent être créées pour approfondir un sujet, auxquelles ne participent que ceux qui s'y intéressent particulièrement, qui remettront un rapport devant l'assemblée, seule décisionnelle.

Ainsi, tout ce qui relève de la compétence des communes (par exemple le logement, une partie de la

voirie et de l'action sociale) sera immédiatement géré par les habitants en fonction de leurs besoins et aspirations réelles, et leur vie quotidienne en sera immédiatement améliorée.

Au niveau intercommunal, l'assemblée populaire d'une commune peut faire entendre sa voix par l'intermédiaire de ses élus. Mais le but à court ou moyen terme est d'arriver à ce que chaque commune ait son assemblée populaire qui contrôle son propre conseil municipal, et que ces assemblées débattent entre elles sur ce qui les concerne en commun pour faire ensuite exécuter leurs décisions par les élus intercommunaux. Il existe des exemples de fédérations d'assemblées locales dont on peut s'inspirer, comme l'organisation zapatiste au Chiapas, où les cinq conseils régionaux sont constitués de délégués issus des assemblées d'une multitude de villages et municipales.

Quelques références pour aller plus loin

- Aristote, *La Politique* (traduit par J. Aubonnet, préface de J.-L. Labarrière, Gallimard Tel)
- Jacques Rancière, *La haine de la démocratie*, La fabrique, 2005.
- Janet Biehl, *Le municipalisme libertaire*, Écosociété, 2013.
- Vincent Gerber et Floréal Romero, *Murray Bookchin, pour une écologie sociale et radicale*, Le passager clandestin, 2014.
- Murray Bookchin, *Pouvoir de détruire, pouvoir de créer*, L'Échappée, 2019.

Document préparatoire à la fondation de l'assemblée populaire de Commercy, 6 juin 2019

(rédaction A. Stevens et Cl. Kaiser)